



Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**



ÉLECTIONS NON PROFESSIONNELLES !!

La construction européenne actuelle est dominée par les logiques de concurrence et d'austérité qui attaquent les droits sociaux et les services publics. Les décisions européennes impactent quotidiennement notre vie comme on l'a vu avec la politique de tarification de l'énergie ou les droits sociaux. La CGT, en tant qu'organisation syndicale des travailleurs est porteuse d'analyses et de revendications. Le débouché naturel des revendications des salarié·e·s reste l'accord d'entreprise ou de branche. Au niveau au-dessus, l'objectif est de gagner des droits favorables aux salarié·e·s par la loi. C'est à l'échelle européenne que la CGT a gagné le droit à l'acquisition des congés payés pendant les arrêts maladie. C'est au niveau européen que la CGT s'est battue contre l'amendement Lamassoure qui prévoit le prélèvement du 1/30^{ème} de la rémunération en cas de grève dans la Fonction publique d'État, interdisant de fait les débrayages. C'est donc avec une indéniable inquiétude que nous observons la campagne européenne et des sondages qui laissent apparaître un avantage considérable aux formations les plus conservatrices et les moins favorables aux droits des travailleurs. C'est dans ce sens que la CGT appelle les salarié·e·s à se respecter et à ne pas voter pour les formations conservatrices, d'extrême droite et ultra libérales.

<https://www.cgt.fr/electionseuropeennes>



Contre la menace fasciste : un festival !!

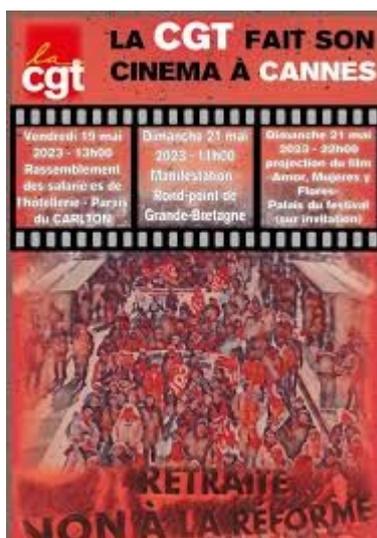
En 1938 se tient en Italie pour la 6ème édition la Mostra de Venise. A l'époque La Mostra est la première compétition internationale de cinéma et réunit les grands pays producteurs de cinéma de l'Avant-Guerre. Parmi les films en compétition, c'est un film américain qui est choisi à l'unanimité par le jury pour la plus haute récompense. Seulement, sous la pression d'Hitler ce sont deux films



de propagande qui sont récompensés de prix du meilleur film, alors appelé "Coupe Mussolini" : "Les Dieux du stade" documentaire allemand sur les Jeux Olympiques de 1936 réalisé par Leni Riefenstahl et "Luciano Serra, pilote" film italien de Goffredo Alessandrini. La délégation française à Venise n'apprécia guère de voir La grande illusion, le chef-d'œuvre pacifiste de Jean Renoir qui passait alors pour "le" cinéaste du Front populaire être interdit de récompense, après intervention personnelle de Mussolini. Dans les membres représentants la France à la Mostra de Venise se trouve Philippe Erlanger. Sous le choc face aux récompenses attribuées à Venise il a l'idée de créer un festival de cinéma libre en France.

LE RÔLE DE LA CGT

La première édition du Festival de Cannes devait alors se tenir en septembre 1939. L'ouverture du Festival était prévue le 1er septembre, or c'est ce même jour que les troupes allemandes envahissent la Pologne. La guerre a commencé, le festival n'aura pas lieu. Il faudra attendre la fin de la guerre pour voir la première édition du festival apparaître. Mais en 1946 il faut reconstruire le pays, le gouvernement manque alors de moyens pour financer un festival annuel jugé trop cher. C'est à ce moment que la CGT joue un rôle primordial. En effet la CGT investit alors un important travail militant, le premier palais des festivals n'aurait pas pu être achevé sans les syndiqués qui ont aidé bénévolement à sa construction. Aussi, la CGT va intervenir dans le financement de cette première édition. A noter que pour la 1ère édition du festival, le film "La bataille du rail" de René Clément est récompensé du Grand Prix International de la mise en scène et du prix du jury international. Les récompenses de ce qui devait être la 1ere édition en 1939 ont été attribuées en 2002 et c'est le film américain "Pacific Express" de Cecil B. DeMille qui remporte la palme d'or. Or aujourd'hui, le rôle de la CGT dans l'histoire du festival de Cannes est remis en cause, ou du moins oublié. Le Festival de Cannes tient ses racines dans le Front Populaire et a traversé des luttes sociales importantes. **Aujourd'hui encore la CGT Spectacle fait partie du comité d'organisation du festival de Cannes.**



Guerini, ministre de la liquidation de la fonction publique !!

Le fonctionnaire est titulaire de son grade, pas de son emploi. Le corps garantit une progression salariale au fil de la grille de rémunération. La disparition des catégories entraînerait la suppression des grilles donc de l'avancement salarial régulier. Cela impliquerait que la rémunération est fixée selon l'emploi occupé et que pour évoluer, il faudra bouger. Cela veut également dire que la rémunération sera entièrement dépendante de la chaîne hiérarchique. Il en résultera un blocage des rémunérations pour de nombreux collègues qui seraient mieux payés que la cotation de leur poste.



Cette mesure explose le statut du fonctionnaire et permettra, de facto, de tailler dans la masse salariale de la fonction publique. Il suffit de lire le rapport PENY SIMONPOLI, du 14 mars 2022, véritable brouillon du projet du gouvernement, ode à la casse de la fonction publique par la destruction du statut. Qui dit suppression des catégories, dit également suppression des concours, et donc recrutement direct par le biais de la contractualisation. La part des agents contractuels, susceptibles d'être remerciés aussi vite qu'ils sont arrivés, n'a cessé d'augmenter dans la fonction publique, au point de représenter quasiment le quart des effectifs. Ces annonces du gouvernement constituent des attaques directes du statut et ne proposent rien sur l'amélioration des carrières, par la revalorisation des grilles, les possibilités de promotions, la hausse des traitements indiciaires... En fait, le seul tabou pour Guerini, c'est l'augmentation des rémunérations. Le gel des salaires a encore été confirmé !!





Pour défendre mes revendications

. Mon pouvoir d'achat – Ma Retraite – Ma Santé.

J'adhère au syndicat où à la Section des retraités-ées de la CGT/MEL

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Mail :

Tél Fixe où portable :

Bulletin d'adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille

